

Protection internationale de l'enfant



Contact

Suisse romande et Tessin

Service social international – Suisse
20, Avenue Ernest-Pictet
Case Postale 1469
1211 Genève 1
Tél. +41 22 731 67 00
info@ssi-suisse.org
www.ssi-suisse.org

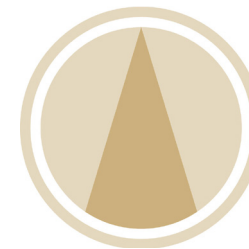
Suisse alémanique

Internationaler Sozialdienst
Schweiz
Hofwiesenstrasse 3
8057 Zürich
Tél. +41 44 366 44 77
info@ssi-schweiz.org
www.ssi-schweiz.org



Service social international – Suisse
Internationaler Sozialdienst – Schweiz
Servizio Sociale Internazionale – Svizzera
International Social Service – Switzerland

Selon la Convention relative aux droits de l'enfant (CDE), chaque enfant a le droit de grandir en sécurité, de développer son potentiel et de bénéficier d'une prise en charge adéquate. Le bien-être de l'enfant englobe tous les aspects de son développement. Si celui-ci n'est plus garanti, il est nécessaire d'assurer son soutien et sa protection. L'un des instruments permettant de préserver cette protection au-delà des frontières est la Convention de La Haye sur la protection des enfants de 1996 (CLaH96).



Nos prestations

- Analyse de la situation familiale centrée sur le bien-être de l'enfant
- Evaluation sociale de la situation de l'enfant
- Evaluation en vue d'un placement familial ou extrafamilial
- Soutien au signalement de situations à risque
- Soutien à l'organisation ou au transfert de mesures de protection

Nos services

- Permanence téléphonique le lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et le mardi de 14h à 16h
- Consultations sociojuridiques sur place ou en ligne, sur rendez-vous
- Interventions à l'étranger et accompagnement individuel
- Médiation et consultations basées sur la médiation
- Formations thématiques et formations continues

Nos méthodes

Notre équipe interdisciplinaire se compose d'intervenant-e-s sociaux, de juristes et de médiateurs-trices parlant plusieurs langues. Notre méthode de travail place le bien-être de l'enfant et la recherche de solutions à l'amiable au centre des interventions. Nous travaillons avec les compétences et les ressources des personnes concernées et cherchons avec elles des solutions qui répondent au meilleur intérêt de leur enfant.

En pratique

Le SSI Suisse fournit ses services sur mandat des autorités, des professionnels et des particuliers. Nos collaboratrices et collaborateurs à Zurich et Genève vous renseignent volontiers sur les modalités de collaboration et les conditions tarifaires de votre canton.

Si un enfant se trouve dans un Etat partie à la CLaH96, le SSI Suisse agit de manière subsidiaire et peut intervenir en complémentarité aux autorités centrales impliquées. Si l'enfant se trouve dans un Etat non contractant, le SSI Suisse collabore avec ses partenaires du réseau SSI.

Grâce à son réseau international, le SSI Suisse peut fournir des rapports sociaux sur la situation individuelle de l'enfant dans son environnement familial, en famille d'accueil ou en institution. Ces rapports visent à aider les autorités à prendre des décisions dans l'intérêt supérieur de l'enfant.

Informations complémentaires : www.ssi-suisse.org/fr -> Nos bénéficiaires -> Enfants et jeunes -> Protection internationale de l'enfant

Publications : www.ssi-suisse.org/fr -> Publications -> Protection de l'enfant

Service social international - Suisse

Le SSI Suisse est membre du Service Social International (SSI), qui est actif dans 120 pays. Nous offrons aux enfants, aux familles et aux personnes migrantes un soutien social et juridique dans un contexte transnational.